

Les Justes de Compiègne

Pascale MARTIN

Le 17 de la rue Saint-Fiacre est un petit immeuble de deux étages en briques rouges, non loin de la rue de Paris. Le 15 juillet 1942*, des pas résonnent dans l'escalier. On frappe avec insistance à la porte de l'appartement du deuxième étage. Srul Malméd s'apprête, comme chaque dimanche, à se rendre dans les villages alentours de Compiègne pour échanger des marchandises contre de la nourriture. Marcel Ribouleau, le fils d'un voisin, l'accompagne dans ses expéditions. Mais il est encore bien tôt, à peine 5 heures du matin.

Srul Malméd et Chana Blum sont arrivés en France en 1930. Ils étaient originaires de Brest-Litovsk, une petite ville de Biélorussie qui appartient alors à la Pologne. Sans doute ont-ils fui les pogroms et la misère qui règnent dans leur pays d'origine. Ils ont rejoint Zelman, le frère aîné de Srul, qui s'est installé à Saint-Quentin avant d'ouvrir un magasin de confection, rue du Donjeon, à Compiègne. Srul et Chana se marient rapidement et ont une fille, Rachel, née en 1932. Tous deux travaillent dur sous les ordres de Zelman : le matin, ils vendent des vêtements



Srul et Chana Malméd en 1934

sur les marchés et l'après-midi, ils cousent à l'atelier. Un fils, Léon, naît en 1937. La famille Malméd, bien intégrée, mène une vie paisible jusqu'à la déclaration de guerre en septembre 1939.

Srul décide aussitôt de rejoindre un contingent de Polonais sous les ordres de l'armée française. Lorsque les premiers bombardements touchent Compiègne, les 17 et 19 mai 1940, l'immeuble de la rue du Donjeon est détruit. Par miracle, il n'y a aucune victime.

Chana entreprend de rejoindre sa famille à Paris. Elle qui n'a jamais conduit et qui n'a pas le permis, se lance sur les routes jonchées de cadavres d'animaux et de débris de véhicules de toutes sortes. Des amis lui trouvent une chambre à l'hôtel où elle reste plusieurs mois avec ses deux enfants jusqu'au retour de son mari, démobilisé.

Les Malméd choisissent de retourner à Compiègne, malgré l'avis contraire de Zelman qui reste, lui, à Paris. La mairie leur procure un logement provisoire, rue de l'Oise. Plus de 600 immeubles ont été démolis, entre

* L'acte de disparition délivré par le Ministère des Anciens combattants et Victimes de Guerre en juillet 1947 indique que Srul et Chana ont été arrêtés le 19 juillet 1942. Mais ils sont enregistrés à Drancy le 15 juillet 1942.

les bombardements et l'incendie volontaire qui a ravagé le centre-ville pendant plusieurs jours sur l'ordre de l'*Oberstleutnantgeneral* Buckler, commandant de la place, au moment de la signature de l'Armistice. Hitler a savouré sa victoire en survolant la ville en flammes avant de se poser sur l'aéroport de Margny les Compiègne, le 22 juin 1940, à 14h30 et de rejoindre la délégation française dans le wagon de Foch, à Rethondes. Il faut désormais déblayer les rues, réapprovisionner les commerçants, leur construire des baraquements en bois, réquisitionner des logements pour les sans-abri, veiller aux services sanitaires...

Srul et Chana reprennent leur travail sur les marchés jusqu'à ce que les premières lois anti-juives leur interdisent toute activité de commerce. Dès le 18 octobre 1940, Srul doit afficher une pancarte jaune JUIF sur ses étals. Quand il n'a plus le droit de vendre des vêtements, il s'engage comme cantonnier et continue à coudre en cachette dans sa salle à manger avec sa femme.

Entre temps, les anciens locataires de la rue de l'Oise sont revenus avec d'autres exilés. Ils réclament leur appartement. Srul, Chana et leurs deux enfants déménagent à nouveau et s'installent au 17 rue Saint-Fiacre. Au rez-de-chaussée habite la famille Clause, un couple d'une trentaine d'années qui a trois filles, et, au premier étage, logent Madame et Monsieur Ribouleau et leurs deux fils, Marcel qui a 17 ans et René qui en a 20. Les trois familles s'entendent bien et se rendent de menus services. Ce sont les Ribouleau qui marquent leur adresse sur les colis destinés à Charles Blum, le frère aîné de Chana, prisonnier en Allemagne. Il y restera cinq ans sans prononcer une parole, de crainte d'être repéré à cause de son accent étranger !

La vie est dure pendant ces années d'Occupation. La nourriture manque ; il fait froid ; chacun essaye de survivre au mieux, dans un climat de peur et de suspicion. Les lettres de dénonciation affluent à la Kommandantur. A plusieurs reprises, Marcel Clause met en garde Srul Malméd :

" - *Méfie-toi. Tu devrais partir avec ta famille et te cacher.*

- *Mais pour aller où ?* "

Les routes, les gares sont surveillées. Les papiers d'identité sont sans cesse contrôlés. La mention JUIF figure sur ceux des Malméd. Srul est d'ailleurs persuadé qu'il ne risque rien :

" - *Je suis trop pauvre. Les nazis ne s'en prennent qu'aux riches.* "

Depuis le 29 mai 1942, sa femme et lui ont dû coudre l'étoile jaune d'infâmie sur le côté gauche de leurs vêtements. Léon, trop jeune, en est dispensé. Curieusement, Rachel, qui a pourtant dix ans, ne la portera jamais. Elle ne marche plus aux côtés de ses parents, car cette infraction pourrait causer son arrestation. Elle continue à aller à l'école Saint-Germain, avec Léon, comme si de rien n'était.

Ce matin du 15 juillet 1942, ce sont deux gendarmes français, que connaît bien Srul, deux de ses anciennes pratiques, qui se tiennent sur le seuil de la porte. Embarrassé, l'un d'entre eux s'éclaircit la voix : il a ordre d'arrêter Srul Malméd et de le conduire à la gendarmerie.

" - *Mais pourquoi ?* "

Les gendarmes refusent de répondre à ses questions et le pressent de les suivre. Sa femme, réveillée par la conversation, décide de l'accompagner.

" - *Et les enfants ?* "

Les deux petits s'accrochent à leurs parents en pleurant. Henri et Suzanne Ribouleau sont montés voir ce qui se passe chez leurs voisins.

" - *Ne vous inquiétez pas,*

Monsieur et Madame Malméd, nous allons prendre soin de Léon et Rachel. Ce doit être un malentendu ", les rassurent les Ribouleau.

Les gendarmes s'éloignent avec leurs prisonniers, angoissés, qui ne comprennent pas ce qui leur arrive. Une heure plus tard, ils sont de retour. Tous deux pleurent. Ils viennent d'apprendre qu'ils sont déportés. On les autorise à prendre quelques affaires. Ils repartent aussitôt.

" - *Les enfants seront en bonne santé quand vous reviendrez. Nous nous occuperons d'eux* ", crie Henri Ribouleau dans la cage de l'escalier.

Léon et Rachel voient par la fenêtre leurs parents disparaître, leur valise à la main. Srul s'arrache des poignées de cheveux et Chana le suit, en larmes.

Henri et Suzanne Ribouleau sont des gens simples et bons. Ils ne se posent pas de questions : ils ont promis aux Malméd de s'occuper des deux petits et ils ont bien l'intention de tenir leur promesse. C'est ce qu'ils feront, des années durant, malgré la crainte des dénonciations et les difficultés de la vie quotidienne. Ils risquent leur existence et celle de leurs fils pour les enfants de voisins qu'ils connaissent à peine.

Tous deux travaillent aux Aéroliers. Avant la guerre, ils fabriquaient des parachutes. Depuis l'Occupation, ils sont obligés de tailler des uniformes pour l'armée allemande. Pour ne pas attirer l'attention et comme Léon et Rachel sont déclarés comme juifs à la mairie de Compiègne, ils vivent à six sur les cartes de rationnement prévues pour quatre personnes. Il n'y a souvent pas grand-chose à manger dans les assiettes mais les petits Malméd, en pleine croissance, sont toujours privilégiés. Les Ribouleau leur accordent autant d'amour et d'affection que s'ils étaient leurs propres enfants. Comme l'appartement est trop petit, Marcel et René abandon-

nent leur chambre aux nouveaux venus et vont dormir chez les Malmed, sans aucun chauffage. Pendant quatre ans, les Ribouleau paient leur loyer, persuadés qu'ils finiront par revenir.

Léon et Rachel vont à l'école sans porter l'étoile jaune. Leur quotidien est ponctué par les alertes, les rafles et la crainte des dénonciations. Mais tous les voisins sont solidaires et se taisent. Les enfants se cachent dans la cave ou le poulailler, au fond de la cour, chaque fois que leur existence est menacée. Leur cousin Charles, âgé de cinq ans et demi, fils de Joseph et Madeleine Malmed, arrêtés le même jour que Srul et Chana, a été recueilli par la famille Baugy, un couple dont l'une des filles est institutrice à l'école Notre Dame du Bon Secours. En 1944, les SS encerclent l'école : ils viennent chercher Charles. Yvette Baugy, en larmes, les supplie de l'emmener à la place de l'enfant. Les SS sont intraitables. Ils ont l'ordre d'arrêter tous les juifs qui se cachent encore à Compiègne. Monsieur Baugy, à son tour, se propose comme otage, quand ils s'arrêtent chez lui pour prendre quelques vêtements. Charles Malmed est déporté dans le convoi n° 66 du 20 janvier 1944 à destination d'Auschwitz.

Léon et Rachel, par un extraordinaire concours de circonstances, ont échappé à la rafle. Suzanne Ribouleau, en rentrant de son travail, en fin de matinée, a aperçu les sinistres camions. Son mari a aussitôt emmené Léon sur son vélo jusqu'à un village voisin. Il l'a confié à une belle-sœur. Rachel a rejoint son frère un peu plus tard. Les Ribouleau regagnent, inquiets, leur rue. Ils voient leur fils René dans un des camions allemands. Mais il en redescend sain et sauf. On ne lui a pas demandé ses papiers d'identité et il a nié connaître les enfants Malmed. Les Allemands ne reviendront pas. Rachel et Léon seront les

deux seuls juifs survivants de Compiègne à la fin de la guerre.

A la Libération, les deux enfants attendent le retour de leurs parents. Ils ne tardent pas à découvrir l'horrible vérité : après un court passage à Drancy, Srul et Chana Malmed sont montés dans le convoi n° 12, le 29 juillet 1942, avec 270 hommes et 730 femmes. Ils ne sont jamais revenus d'Auschwitz. Léon et Rachel ignorent le sort qui leur a été réservé. Ont-ils survécu au voyage, en plein été, entassés dans des wagons à bestiaux sans air ni eau ? Ont-ils été gazés à l'arrivée ou ont-ils survécu quelques semaines comme esclaves du Reich ? Pendant des années, Léon Malmed a regardé à la loupe des photos d'anciens déportés d'Auschwitz en espérant reconnaître son père ou sa mère parmi les survivants.

Les enfants Malmed sont recueillis par un oncle et une tante de Saint-Quentin chez qui ils ne se plaisent pas. Ils considèrent les Ribouleau comme des parents d'adoption. Rachel finit par partir aux Etats-Unis, à l'âge de 17 ans, où elle se mariera un peu plus tard. Léon, désespéré par le départ de sa sœur qui a été pour lui une seconde mère, finit par obtenir gain de cause et

retourne vivre chez les Ribouleau qu'il appelle papa et maman depuis longtemps. Il y passera des années plus heureuses avant de se décider à son tour à rejoindre les Etats-Unis. Les liens se poursuivent malgré la séparation : chaque semaine, Léon écrit une longue lettre à sa famille française.

En 1979, Rachel et lui obtiennent le statut de Justes pour Suzanne et Henri Ribouleau. Une réception est donnée par l'Ambassade de France en Israël à l'Institut Yad Vachem, à Jérusalem. Un arbre est planté en leur honneur. Ce petit arbre a poussé depuis, rappelant la générosité et le courage de ce couple de Compiègnois qui a bravé tous les dangers pour protéger deux enfants innocents. Une allée portera leur nom dans le mémorial du camp de Royallieu, afin que le souvenir de ces Justes se perpétue dans la mémoire de notre ville.

Pendant des décennies, Léon Malmed n'a jamais pu parler de ce qui s'était passé pendant la guerre. Aujourd'hui, âgé de 69 ans, il s'est mis à témoigner dans les écoles et les synagogues américaines et a entrepris d'écrire un livre pour retrouver quelques traces de ses parents disparus et rendre hommage aux Ribouleau.



À Jérusalem lors de la cérémonie à l'Institut Yad Vachem. On y voit les Ribouleau, Léon, Rachel et son mari, devant l'arbre planté en l'honneur des Justes de Compiègne.